

présence sera jugée utile ; et les doyens auront à visiter les paroisses de leur canton au moins une fois dans l'année entre Pâques et la première communion. »

L'une des créations les plus intéressantes du nouvel Evêque de Versailles est l'établissement d'un « Livre des âmes », d'un *Status animarum*, à l'image de celui que saint Charles, archevêque de Milan, avait recommandé à son clergé. « Sur ce registre, dit encore Mgr Gibier, on inscrira tous les paroissiens avec la rue et le numéro de leur domicile ; on y mentionnera la date de leur baptême, de leur première communion, de leur confirmation, de leur mariage religieux ; on y tiendra note de la communion pascalle et de l'administration des derniers sacrements, et en général de tous les renseignements qui concernent la vie religieuse des paroissiens. »

Ce livre des âmes sera d'un grand secours pour la vigilance pastorale : il permettra au curé de ne plus oublier la moitié de ses paroissiens, à savoir ceux qui précisément ont le plus besoin de son ministère ; il empêchera que le curé ne se fasse des illusions sur l'état de sa paroisse, en se figurant que tout va bien parce qu'il a autour de lui un petit noyau d'âmes fidèles, qui ne sont pourtant qu'une infime minorité dans la masse des pécheurs anonymes et inconnus. Il ne suffit plus aujourd'hui de conserver les âmes, il faut en conquérir.

Mgr Gibier pense que dans les petites et moyennes paroisses ce répertoire des âmes sera facile à constituer. Il est possible de visiter les paroissiens maison par maison pendant la période du carême. D'autre part, sans même organiser une visite personnelle, le prêtre trouvera ou fera naître des occasions multiples de prendre contact avec ses paroissiens, et d'acquérir ainsi une connaissance détaillée de tout son troupeau. Dans les paroisses considérables, la rédaction de ce registre, quoique plus difficile, ne paraît pas impossible. Le prêtre ne peut-il demander à quelque personne de confiance de l'instruire et de l'informer ? Pourquoi ne diviserait-il pas sa paroisse « par quartiers entre chacun de ses vicaires, ainsi que le fit jadis M. Olier dans la paroisse de Saint-Sulpice ? » Cette méthode de la division du travail fonctionne déjà dans un certain nombre de grandes paroisses de ville, et elle produit partout les plus heureux résultats.